



SMICTOM

*Donner un sens durable
à vos déchets !*

INFORMATIONS

Ce qu'il faut savoir

Les ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères se fait désormais en bacs (dotation faite sur l'année 2024).

Le jour de collecte change puisque sur **Bonny sur Loire**, les bacs d'ordures ménagères seront collectés **le vendredi des semaines paires**.

En 2025, il y aura 3 décalages de collecte pour les semaines des **1^{er} Janvier, 1^{er} Mai et 25 Décembre** :

Semaine du 1 ^{er} Janvier	Semaine du 1 ^{er} Mai	Semaine du 25 Décembre
Lundi 30 Décembre 2024	Samedi 3 Mai 2025	Samedi 27 décembre 2025

Pour rappel, les autres jours fériés sont des jours où les déchets sont ramassés tout à fait normalement. Aucune inquiétude le SMICTOM communique toujours sur ses réseaux (site internet www.smictom-gien.com et page Facebook Smictom du Giennois) pour le rappeler. Pour recevoir l'information en direct sur smartphone, il est utile de télécharger l'application Panneau Pocket.

Quelques règles importantes :

- Sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte si possible avec les poignées tournées vers la route
- Les bacs doivent être largement visibles (même de nuit)
- Attention aux stationnements gênants qui perturbent la collecte.

La collecte sélective

ATTENTION, les consignes de tri évoluent

Nouvelles consignes de tri !



Le ramassage du tri des emballages et du papier se fait désormais en bac à couvercle jaune (dotation faite sur l'année 2024). Les sacs jaunes ne seront plus distribués ni acceptés à termes (possibilité néanmoins d'écouler les stocks au fur et à mesure). Le verre sera toujours à apporter dans les colonnes de tri dédiées.

Le jour de collecte change puisque sur **Bonny sur Loire**, les bacs de tri seront collectés **le jeudi des semaines paires**.

En 2025, il y aura 3 décalages de collecte pour les semaines des **1^{er} Janvier**, **1^{er} Mai** et **25 Décembre** :

Semaine du 1 ^{er} Janvier	Semaine du 1 ^{er} Mai	Semaine du 25 Décembre
Vendredi 3 Janvier 2025	Vendredi 2 Mai 2025	Samedi 26 Décembre 2025

Quelques règles importantes concernant les bacs de tri :

- Sortir les bacs de tri la veille au soir du jour de collecte si possible avec les poignées tournées vers la route

- Les bacs de tri ne doivent pas servir à autre chose que pour le tri des emballages et des papiers (pas de verre ou d'ordures ménagères)

Le compostage

Comment obtenir un composteur ?

- Remplir le formulaire d'inscription sur le site du SMICTOM du Giennois ou par téléphone au 02-38-05-06-75
- Attendre d'être recontacté afin de confirmer le RDV
- Le jour J, apporter un justificatif de domicile de moins de trois mois et un stylo
- Sur place une convention de mise à disposition sera à remplir en deux exemplaires

Les déchèteries

Ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Attention heures d'été du **lundi 16 Juin 2025 au samedi 30 Août 2025, 7h00 à 14h00.**

Fermées les dimanches, les jours fériés, les 24/12 et 31/12 (après-midi).

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers **sur présentation d'un justificatif de domicile**. Il est limité aux véhicules et camionnettes de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie est payant.

Plus d'informations sur le site du SMICTOM : <https://www.smictom-gien.com/les-decheteries/>

La communication



Panneau Pocket

Le SMICTOM du Giennois est disponible sur l'application Panneau Pocket.

Ce système d'alertes permet de recevoir des rappels et des informations essentielles sur la gestion des déchets via un smartphone.

Comment faire si vous n'avez pas l'application ?

Recherchez puis téléchargez Panneau Pocket dans votre « store » Google play, App Store... Une fois installée, ouvrez l'application et cherchez l'entité SMICTOM du Giennois. Cliquez ensuite sur l'icône ♥ à droite du nom. Vous êtes alors abonné aux actualités du SMICTOM.

Que faire si vous possédez déjà l'application ?

Nombreuses sont les collectivités du territoire déjà adhérentes. Aussi, si vous possédez déjà l'application il suffit de chercher l'entité SMICTOM du Giennois et de cliquer sur l'icône ♥ à droite du nom pour vous abonner à nos alertes.